

LIGUE DU GRAND EST DE TENNIS DE TABLE

# CRÉER SON CLUB DE PING

GUIDE  
D'ACCOMPAGNEMENT



Ligue du Grand Est  
de Tennis de Table

# SOMMAIRE

**PRÉSENTATION DU DISPOSITIF**

**PAGE 1**

**CONTENU DU KIT CLÉ EN MAIN**

**PAGE 2**

**PROCESS D'ACCOMPAGNEMENT ET CONDITIONS D'ACCÈS**

**PAGE 3**



Ligue du Grand Est  
de Tennis de Table

# PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Objectif : Encourager et accompagner la création de nouveaux clubs de Ping dans des zones géographiques ciblées du Grand Est.

Une opportunité pour améliorer le maillage territorial de notre pratique et permettre au plus grand nombre l'accès à un club de Ping à proximité.



Conditions d'accès au dispositif



1 Kit clé en main d'aide pour le lancement du club



Process d'accompagnement sur 4 ans

Pour tout renseignement complémentaire, contactez nous sur :

[contact@lgett.fr](mailto:contact@lgett.fr)

# CONTENU DU KIT CLÉ EN MAIN

## #1

### Aide matérielle :

- 4 tables (demi-plateaux avec filet amovible)\*.
- 4 filets roll net offerts.
- 144 balles d'entraînement offertes.
- 10 séparations\*.
- 8 raquettes d'initiation offertes.

Second niveau d'aide matérielle lorsque le club s'engage en championnat par équipes :

- 4 marqueurs (score pour arbitrage)\*.
- 24 balles de compétition offertes.

\* prêt : voir page suivante

## #2

### Aide administrative :

- Fourniture de statuts types 1901 ou 1908, incluant les spécificités handisport et sport adapté.
- Fourniture d'un règlement intérieur type.
- Création d'outils de communication (flyer, logo).

## #3

### Aide financière :

*En partenariat avec les comités départementaux du Grand Est.*

- Affiliation offerte lors des saisons sportives 1 et 2.
- Affiliation en saisons sportives 3 et 4 : uniquement part fédérale (75 € en 2022/2023).
- Prise en charge des 3 licences obligatoires en saisons sportives 1 et 2.
- Première saison sportive gratuite pour chaque nouvelle équipe inscrite (sur 4 ans).

## #4

### Aide humaine :

*En partenariat avec les comités départementaux du Grand Est.*

- Premier contact avec les différentes instances.
- Au dirigeant pendant la mise en route du club.
- Inscription offerte à une formation Initiateur de Club (pour 2 personnes).

# PROCESS D'ACCOMPAGNEMENT

## Quand ?

➤ Au moment de l'affiliation à la FFTT et sur 4 saisons sportives.

✔ Rachat possible du gros matériel prêté\*  
à tout moment et à prix préférentiel, au cours des 4 saisons sportives.  
Sinon, restitution du matériel prêté à la fin du process.

✔ Référent unique pour l'accompagnement.

✔ Points d'étape bi-annuels avec le référent accompagnement.

✔ Mise en place d'un Dispositif d'Accompagnement du Club (DAC)  
au cours de la 4ème saison sportive.

## CONDITIONS D'ACCÈS

@1 Zone géographique ciblée en non-concurrence  
avec un club à proximité.

@2 2 créneaux hebdomadaires de pratique minimums.

@3 Assurance du matériel obligatoire.

@4 Type de salle adaptée à l'activité avec 4 tables.